

Histoire de mépris

Trou Story de Richard Desjardins et Robert Monderie, Québec, 2011, 80 min

Stéphane Defoy

Volume 30, numéro 1, hiver 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/65557ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Defoy, S. (2012). Compte rendu de [Histoire de mépris / *Trou Story* de Richard Desjardins et Robert Monderie, Québec, 2011, 80 min]. *Ciné-Bulles*, 30(1), 63–63.



Trou Story

de Richard Desjardins et Robert Monderie

Histoire de mépris

STÉPHANE DEFOY

Le duo Richard Desjardins et Robert Monderie réalise des films percutants. Parmi leurs films les plus dérangeants, il y eut **L'Erreur boréale** (1999), sur les pratiques discutables des compagnies forestières, et **Le Peuple invisible** (2007), sur le sort réservé à la nation algonquine du Québec au fil de l'histoire. Avec leur nouveau brûlot, **Trou Story**, les documentaristes retracent cette fois l'histoire peu élogieuse des compagnies minières. Empruntant à nouveau la veine pamphlétaire, Desjardins et Monderie s'attaquent à la dilapidation des ressources naturelles du Québec par des compagnies sans morale qui ne jurent que par le profit et la hausse de leurs actifs sur le marché boursier.

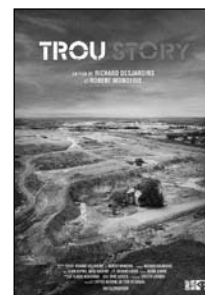
La première partie du documentaire s'intéresse au début de l'exploitation minière au Canada, au tournant des XIX^e et XX^e siècles. On apprend, entre autres, que le nickel extrait en quantité industrielle de la quarantaine de mines autour de Sudbury a servi à recouvrir les bombes larguées par les troupes alliées. Superbement documentée à l'aide d'images-chocs et de photos d'archives, cette première portion du film, instructive à souhait, montre l'enrichissement de l'industrie

minière aux dépens des travailleurs. Il n'est pas surprenant de constater que la fortune des magnats des mines est intimement liée aux déplorables conditions de travail de leurs employés. La confrontation est inévitable et verra naître, dans les années 1940, les premiers syndicats au Canada.

Plus encore, **Trou Story** montre avec éloquence les contrecoups de la prise de contrôle des ressources de notre sous-sol par les compagnies minières. Délimitant leur travail de recherche à la région dont ils sont originaires, l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi qu'au nord de l'Ontario, les documentaristes font la démonstration que les redevances sur l'exploitation des différents gisements (or, zinc, cuivre, etc.) ne procurent que de marginales retombées aux gouvernements qui doivent payer la note en tentant de limiter les dégâts causés par les compagnies qui abandonnent les mines en l'état après leur exploitation. Les nombreuses images captées par hélicoptère montrent l'ampleur de la catastrophe écologique causée par le stockage, sur plusieurs décennies, de résidus miniers. Des dommages irréparables qui défigurent à tout jamais nos forêts, nos lacs et nos rivières. Même les aires protégées par décrets gouvernementaux sont indirectement touchées, le vent et les eaux transportant des particules de métaux lourds au-delà des zones contaminées.

Afin d'étayer leur position, Desjardins et Monderie ont eu recours à de nombreux entretiens. Les séquences donnant la parole au maire de Sudbury, l'une des plus importantes villes minières au Canada, sont particulièrement évocatrices. Avec assurance, celui-ci explique que l'argent que la municipalité reçoit des mines ne suffit même pas à couvrir les coûts d'entretien des routes empruntées quotidiennement par les camions transportant le minerai qui est acheminé à l'étranger. Le documentaire affirme que le laxisme de la législation en vigueur au Québec permet à l'industrie minière d'agir comme bon lui semble; en plus de payer des grenailles en impôt pour ses activités, elle se permet les initiatives les plus hasardeuses. À titre d'exemple: un quartier complet de la ville de Malartic en Abitibi a été déplacé afin d'ouvrir une mine à ciel ouvert pour l'extraction d'or. Le prix à payer pour créer de nouveaux emplois est lourd de conséquences.

La narration, omniprésente dans le film, est assurée par Desjardins lui-même. Parfois sentencieux, le commentaire touche néanmoins souvent la cible et suscite la réflexion. **Trou Story** est un documentaire engagé qui tente d'éveiller les consciences devant le pillage des ressources naturelles par une activité minière sans réelle réglementation. Une réflexion nécessaire à l'heure où le gouvernement du Québec fait la promotion du Plan Nord, vaste projet d'exploitation faisant déjà saliver l'industrie des mines. ▀



Québec / 2011 / 80 min

RÉAL. ET SCÉN. Richard Desjardins et Robert Monderie
SON Richard Lavoie **MUS.** René Lussier **MONT.** Hélène Girard **PROD.** Colette Loumède et Maryse Chapdelaine **DIST.** Office national du film